



Commission des services juridiques

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 22° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l’information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE FORMATION, À DES COLLOQUES ET À DES CONGRÈS

Exercice financier : 2025-2026

4° trimestre : janvier à mars 2026

Fournisseur	Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participantes et de participants	Date	Lieu	Coût de l'activité \$
Association du Barreau canadien – Division Québec	Colloque en droit de la famille	Avocats-conseils	1	11 février 2026	Montréal	196,00 \$
Barreau de Montréal	Vavilov et après?	Avocats-conseils	1	19 mars 2026	N/D	65,70 \$
SOQUIJ	Droit du travail – SST	Rebâtir	1	19 mars 2026	N/D	126,32 \$